



formation coordination sécurité
et protection de la santé

PREVENIR ET MAITRISER LE RISQUE PLOMB OPERATEUR DE CHANTIER

F.SECU.007 (ind 1)



OBJECTIFS :

- Connaître les différentes caractéristiques du risque Plomb pour l'entreprise et les opérateurs.
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de poussières de plomb.
- Connaître les moyens, valeurs de détection et les valeurs réglementaires d'exposition professionnelle.
- Comprendre les dispositions du suivi médical et les mesures d'hygiène à appliquer.
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire réalisé par l'encadrement.

Cette formation a été construite selon les documents de référence CRAMIF 2018 pour la formation à la prévention des risques Plomb et à l'ED6374 de l'INRS.

PUBLIC :

Tous les intervenants potentiellement exposés au plomb.

PRE-REQUIS :

Maîtriser la langue française
Aptitude physique et médicale

NOMBRE DE PERSONNES

8 minimum / 10 maximum

DUREE-PRIX :

2 jours – 900€HT

LIEUX :

Formation en Inter/ ou Intra

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas, exercices sur des cas pratiques, jeu de questions/réponses

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur certifié avec mention dans le domaine du diagnostic Plomb.
Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques CMR.

THEORIE

1er Jour

- Connaître les caractéristiques et propriétés du plomb et ses effets sur la santé, notamment la toxicité : reprotoxiques et cancérigènes, identifier les voies d'intoxication, les effets immédiats et différés d'une intoxication
- Connaître les exigences de la réglementation du travail relative à la prévention du Plomb notamment la VLEP, la protection des travailleurs, les dispositions relatives à la surveillance médicale, la traçabilité des expositions et l'information personnelle des travailleurs, la formation à la sécurité du personnel au poste de travail.
- Connaître les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition au plomb de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de peintures contenant du plomb et le repérage des matériaux et produits en contenant ainsi que les limites de ces repérages.

2ème Jour

- Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis « repérage Plomb avant Travaux dans les immeubles bâtis ».
- Connaître les processus et modes opératoires, protections collectives et individuelles,
 - Mise en œuvre des processus et mode opératoire définis par l'encadrement.

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de formation après évaluation des acquis et contrôle des connaissances.

- Mise en œuvre des mesures de prévention retenues par l'encadrement technique
- Connaître et savoir utiliser les EPC et EPI, leurs spécificités de protection au risque Plomb
- Connaître et maîtriser les procédures d'habillage et de décontamination.
- Conduite à tenir en cas de situation imprévue

PRATIQUE

- Mise en situation et Evaluation des acquis